

Règlement intérieur du pratiquant

1. Toute personne voulant s'entraîner devra s'acquitter de son cours ou créneau, il n'y a pas de cours d'essai.
2. Toute personne voulant s'entraîner s'engage, en cochant l'acceptation du règlement intérieur, après avoir rempli une fiche de renseignements, d'avoir les aptitudes pour le faire et devra à son premier cours, fournir un certificat médical attestant, que vous ne présentez aucune contre-indication médicale à la pratique des activités pugilistiques, des arts acrobatiques aériens, de l'entraînement cardiovasculaire et respiratoire et du renforcement musculaire, que se soit sur appareils, sur parquet ou en aérien, à haute ou faible intensité et de signaler, toutes pathologies et contre indications avec prise de médicament.
3. Toutes personnes voulant pratiquer les activités à risques, sans licences fédérales (sports d'opposition de percussions, disciplines aériennes, acrobaties, activités d'alternance training à base de sauts et charges lourdes ainsi, qu'à haute intensité CVR) dégagent l'association K.OACHING BC, représentée par Monsieur Klose, de toutes responsabilités sur les dommages corporels de quelques natures qu'elles soient.
4. Toutes personnes désirant s'entraîner seules en dehors des créneaux encadrés par un coach, s'engage à faire valoir sa responsabilité civile et dégagent l'association K.OACHING BC, représentée par Monsieur Klose, de toutes responsabilités en cas, d'accident corporel de quelques natures qu'elles soient pour lui-même ou sur une autre personne ainsi, que de la dégradation de matériel mis à disposition.
5. Tous nos cours sont sur réservations. Les réservations se font au plus tard 12 heures avant le cours. Pour toutes réservations tardives par messageries diverses, 1 point supplémentaire sera retiré
6. Les pratiquants devront être prêts 5' avant le cours. Tous retardataires excédant 15' ne pourront participer et le cours sera comptabilisé.
7. Toutes annulations d'un cours devront se faire au plus tard 12h avant sinon, il sera comptabilisé.
8. Les workshops sont remboursables à 100% au-delà de 15 jours après, ils ne sont pas remboursables. Les stages et formations de plus d'un jour 100% au-delà d'un mois et 50% au-delà de 15 jours, non remboursables après.
9. Les repas (1 entrée, 1 plat, 1 dessert, 1 café ou thé) ou petit déjeuner (1 boisson chaude, tartines pain beurre confiture, 1 verre de jus, 1 fruit, 1 compote ou yaourt) de stage ou de formation sont pour tous le monde pareils. Les boissons sont en suppléments. Toutes contraintes alimentaires, restent à la charge du stagiaire.
10. Les tarifs sont affichés et peuvent être révisables en début de saison. La licence et le passeport sportif sont à régler de suite.
11. Les engagements aux compétitions et les tenues officielles exigées par les fédérations sont à la charge du pratiquant. Une participation aux frais de déplacement et d'hébergement peut être demandés
12. Les points K.O ou abonnement ne sont pas remboursables. Ils peuvent être utilisés dans le cadre familiale (conjointes et enfants). Une invitation exceptionnelle peut être acceptée d'une personne étrangère du cadre familiale. Si, cette dernière désire revenir, elle devra adhérer. Si, un lieu de pratique ou créneau devait s'arrêter, les points K.O restent valables sur tous les autres activités et lieux proposés par le club.
13. Une tenue adaptée et propre est obligatoire ainsi, que les chaussures de sport de salle. Les bijoux et accessoires sont interdits pour certaines pratiques (pole dance, arts du cirque, danses aériennes, hammok, yoga aérien...)
14. Ne pas toucher aux matériels quels qu'ils soient, sans l'avis d'un conseiller qualifié ou d'un responsable du club.
15. Respecter le règlement intérieur des lieux d'accueil, les horaires et les personnes s'y trouvant.
16. Le club décline toutes responsabilités concernant les vols et la détérioration de biens précieux. Un cadenas personnel est conseillé. Toute personne surprise à voler ou détériorer du matériel devra quitter le club sans prétendre à se faire rembourser sa cotisation.
17. Le club se réserve le droit d'accepter ou de refuser certaines personnes pouvant nuire au bon déroulement des activités.
18. Le club se réserve le droit de fermer ses portes 5 semaines par an et peut alléger son planning sur certaines périodes.
19. Les cours ou les éducateurs sportifs peuvent être changés ou annulés au dernier moment en avisant les adhérents.
20. Les cours collectifs sont assurés à partir de 2 personnes. Nous pouvons annuler et rembourser en points, s'il n'y a qu'une réservation.
21. L'accès au club est accessible qu'à partir de 16 ans (les enfants sont interdits) sauf, concernant les cours spécifiés jeunes, mis sous la responsabilité des parents ou tuteurs.
22. Les accompagnants ne doivent ni rester, ni intervenir dans le déroulement du cours sauf, sur invitation du Président ou du coach.
23. Les mesures gouvernementales mises en place suite aux pandémies, devront être respectées (inscription au préalable, masque, distanciation, gel hydroalcoolique, nettoyer ses appareils ou ustensiles utilisés, apporter son tapis de yoga, ses accessoires de pratiques....)
24. En cas de litige et si il n'y a pas d'entente entre les parties concernées, il relèvera des tribunaux de trancher.